

Anne Masson
Coach & Consultante
Praticienne Narrative
Facilitatrice certifiée Elément Humain®
& Recherche de Carrière Implicite®



L'ÉLÉMENT HUMAIN® de Will Schutz
Stages collectifs 2021



Saint-Malo

Module 1, *Leadership personnel*

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner à ANNE MASSON S.A.R.L.
« L'Atelier » - 24, avenue des Français Libres 35000 RENNES

Pour toute information : tél. +33 (0) 6 99 57 66 51 ou anne.masson-busso@orange.fr

- Je souhaite m'inscrire à un séminaire **Elément Humain® Module 1 Leadership personnel** organisé à **St-Malo**. Je choisis la session "Printemps" :
- du **lundi 19 avril 2021** à 10 h au **vendredi 23 avril 2021** à 13 h
ou la session "Eté" :
- du **lundi 19 juillet 2021** à 10 h au **vendredi 23 juillet 2021** à 13 h.
- Je souhaite participer aux temps de marche (heures non comptées dans le temps de séminaire, option proposée sans coût supplémentaire et **sous la responsabilité du participant**).
- Je souhaite m'inscrire simultanément au **Module 2 Equipe performante** organisé
- à **PARIS** du **mercredi 26 mai 2021** à 9 h 30 au **vendredi 28 mai 2021** à 17 h 30
ou
- à **SAINT-MALO** du **mercredi 25 août 2021** à 10 h au **vendredi 27 août 2021** à 17 h 00
et bénéficier ainsi du tarif forfaitaire module 1 + module 2.

Bulletin d'inscription **Hors Formation Professionnelle :**

NOM DU PARTICIPANT Prénom

Adresse e-mail..... N° tél. mobile

Adresse postale pour la facturation

.....



Prix du séminaire & conditions d'annulation

- Prix incluant l'animation, la location des salles de séminaire et le matériel pédagogique Elément Humain® exclusif utilisé dans le respect de la propriété intellectuelle : livrets officiels "La Pierre Angulaire" (module 1) et "Solutions pour l'Organisation" (module 2) remis à chaque participant, chartes et auto-diagnostics exclusifs Elément B™, Elément F™ et Elément S™, y compris leur traitement pendant le stage ;
- incluant une séance individuelle de suivi (1 h) à utiliser dans les 3 mois suivant le stage ;
- incluant une séance collective en "visio" (2 h), à organiser avec le groupe à distance du stage ;
- **n'incluant pas les frais de repas et d'hébergement.**

Le temps de marche n'est pas compté dans le temps de séminaire ; il est proposé en option sans coût supplémentaire et sous la responsabilité du participant.

La participation aux deux modules est validée par une attestation officielle délivrée par The Schutz Company et permettant l'inscription en certification pour les personnes souhaitant poursuivre leur parcours de professionnalisation.

N.B. Ce bulletin d'inscription et ces tarifs spécifiques sont réservés aux personnes suivant ce séminaire à titre personnel, sans possibilité de financement dans le cadre d'un projet professionnel et hors tout dispositif de financement professionnel. Ils n'entrent pas dans le cadre de la Formation Professionnelle et ne donnent pas lieu à l'établissement d'une Convention. ANNE MASSON SARL n'est pas un Organisme de Formation.

<p>Module 1 à SAINT-MALO <input type="checkbox"/> du 19 au 23 avril 2021 ou <input type="checkbox"/> du 19 au 23 juillet 2021 (30 h sur 4,5 jours)</p>	<p>Module 1 à SAINT-MALO <input type="checkbox"/> du 19 au 23 avril 2021 ou <input type="checkbox"/> du 19 au 23 juillet 2021 (30 h sur 4,5 jours) + Module 2 <input type="checkbox"/> à PARIS du 26 au 28 mai 2021 ou <input type="checkbox"/> à SAINT-MALO du 25 au 27 août 2021 (20 h sur 3 jours)</p>
1.100 € TTC (T.V.A. 20 % incluse)	1.750 € TTC (T.V.A. 20 % incluse)

Versement d'un **acompte de 30 %** (soit **330 € TTC** si inscription uniquement au module 1, et **525 € TTC** si inscription à l'ensemble des deux modules) lors de l'inscription. L'acompte sera encaissé dès confirmation du premier stage, à partir de 4 participants inscrits. Le solde devra être réglé au plus tard 30 jours avant le démarrage du premier stage. En cas d'annulation par le participant plus de 45 jours avant le début de la prestation, l'intégralité des sommes versées sera restituée s'il ne peut y avoir remplacement ou report. En cas d'annulation par le participant entre 45 et 30 jours avant le début de la prestation, l'acompte restera acquis à l'organisateur. En cas d'annulation par le participant entre 30 et 15 jours avant le début de la prestation, 50 % des sommes versées seront retenues. **En cas d'annulation par le participant moins de quinze jours avant le début de la prestation, l'intégralité des frais est due.** Le participant pourra toutefois se faire remplacer par une personne de son choix, sous réserve d'un entretien avec l'intervenante pour valider les attentes, ou bénéficier d'un report de date en cas d'empêchement par force majeure.

Le présent bulletin dûment complété est à envoyer à

ANNE MASSON S.A.R.L. - « L'Atelier » - 24, avenue des Français Libres 35000 RENNES

accompagné du règlement de l'acompte par chèque établi à l'ordre de ANNE MASSON S.A.R.L. (possibilité de régler par virement bancaire – RIB transmis sur demande). Une facture sera émise par ANNE MASSON S.A.R.L. pour la totalité du règlement en fin de prestation. L'organisateur se réserve le droit de modifier, de reporter ou d'annuler la prestation si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y contraignent, en particulier si le nombre de participants est jugé insuffisant ; en cas d'annulation par l'organisateur, les sommes seront remboursées si aucune solution de report ne peut être trouvée.

En conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), nous vous informons que notre entreprise utilise vos données personnelles uniquement aux fins de :

- Vous tenir informé(e) d'événements liés à notre activité
- Gérer les inscriptions et suivre les prestations vous concernant (attestations, facturation...)

En aucun cas vos données ne seront transmises à des tiers. Vous pouvez à tout moment les modifier ou demander leur suppression. Les données figurant dans le présent bulletin d'inscription seront conservées pendant la durée réglementaire de trois ans.

Rappel : les temps de marche proposés en option ne sont pas inclus dans les heures de séminaire et se font sous la responsabilité du participant.

Fait à..... le Signature du participant

The Human Element®, L'Elément Humain®, LHEP™, Element B™, Element F™, Element S™, Element E™ et Element O™ sont la propriété de la société Business Consultants, Inc. Les marques FIRO® et FIRO-B® sont la propriété de Consulting Psychologists Press. Les marques Intellisensia®, L'Essence des Mots®, Agilité de soi® et Equipe Libérée® sont des marques déposées par Anne Masson et gérées par la société ANNE MASSON SARL. Tous droits réservés/All rights reserved.

ANNE MASSON S.A.R.L.

Société à responsabilité limitée au capital de 20 000 euros

Contact : Anne Masson +33 (0)6 99 57 66 51 – anne.masson-busso@orange.fr

Accueil sur rendez-vous : « L'Atelier » – 24, avenue des Français Libres 35000 RENNES

Siège social, administratif et comptable : 12, boulevard Villebois Mareuil 35400 SAINT-MALO

RCS SAINT-MALO 385 214 341 – CODE APE 7430 Z – TVA FR70 3852 14341